

RÉFÉRENTIEL

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Etudier en situation de handicap

Au sein de l'Ecole, des efforts sont fournis en permanence pour améliorer la qualité de l'accueil des apprenants en situation de handicap.

En effet, dans le cadre de la démarche sociale et environnementale, l'égalité des chances et l'éducation pour tous sont des droits essentiels que l'Ecole souhaite défendre pour tous ses apprenant(e)s.

La volonté de l'Ecole (et du groupe OMNES Education dont dépend l'Ecole) est non seulement de faciliter l'accès des apprenant(e)s en situation de handicap aux études supérieures, mais également de leur offrir un confort de travail au quotidien leur permettant de se consacrer en toute quiétude à leurs études et à l'obtention de la certification.

Les apprenants en situation de handicap doivent entrer en contact avec le référent handicap de l'Ecole.

Le référent handicap de l'Ecole est l'interlocuteur privilégié qui permettra la mise en place d'un dispositif d'accompagnement personnalisé pour l'apprenant(e) et obtenir ainsi, la certification visée.

Le programme d'accompagnement développé et mis en place par le référent handicap de l'Ecole repose sur une volonté permanente d'adapter le cadre des études, compte tenu de la typologie du handicap et de ses contraintes tant matérielles qu'humaines.

Dans le cadre de l'obtention de la certification, le référent handicap en accord avec la direction des programmes et de l'Ecole, peut être amené à :

- Aménager le parcours d'admission et d'intégration
- Aménager les modalités de suivi des enseignements (pratiques et théoriques en centre de formation ou en entreprise) en lien avec les intervenants et les tuteurs entreprises
- Aménager les modalités d'évaluation ;
- Obtenir une assistance d'une tierce personne lors de l'évaluation ;
- Adapter les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations.

TITRE RNCP

« Expert en relations et coopérations internationales »

HEIP

GROUPE OMNES EDUCATION

BLOC 1 – CONDUIRE UN DIAGNOSTIC EN INTELLIGENCE STRATEGIQUE ET ECONOMIQUE SUR LES ENJEUX INTERNATIONAUX

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 1. Mise en place d'un système de veille stratégique et économique au service d'une organisation ou d'une institution privée/publique ou une ONG En vue de conduire une veille en intelligence stratégique et économique sur les enjeux internationaux, l'expert en relations et coopérations internationales doit mettre en place un système de veille au service d'une organisation ou d'une institution privée/publique ou une ONG. Pour mener à bien cette activité, l'expert en relations et coopérations internationales définit l'approche globale de veille stratégique et économique pour prendre en compte toutes les données pouvant agir sur une situation internationale (données financières, politiques, économiques, juridiques ou bien encore sociétales et environnementales, structurer la recherche et le traitement des données et surtout sécuriser le recueil de données en respectant le RGPD</p>	<p>C1. Définir une approche globale de veille stratégique et économique afin de prendre en compte toutes les données (notamment sociétales et environnementales) pouvant agir sur une situation à traiter et ancrer une culture d'intelligence stratégique et économique au sein de l'organisation ou de l'institution.</p> <p>C2. Structurer la recherche, la mise en place de la veille, du recueil en déterminant les axes majeurs de la recherche, en utilisant les outils de recherche appropriés (dont l'IA), en catégorisant la donnée à recueillir ainsi que les différentes sources à exploiter et en sélectionnant les domaines à approfondir.</p> <p>C3. Sécuriser le recueil des données en s'appuyant sur les différentes techniques propres à la méthodologie de traitement des données choisie, en tenant compte des langues de référence et en respectant le RGPD.</p>	<p>Evaluation du bloc en deux parties avec remise d'un dossier écrit et mise en situation professionnelle orale dans le cadre d'une simulation d'intervention lors d'une réunion internationale</p> <p>Dossier écrit individuel Le(la) candidat(e) doit préparer l'intervention de son responsable dans le cadre d'une réunion internationale.</p> <p>A cette fin, il(elle) doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Mener une veille économique et stratégique sur la situation objet de la réunion internationale ■ Structurer les données recueillies lors de la veille en une note d'analyse de la situation et en une fiche de risque pays; 	<p><u>Écrit</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -- Pertinence et précision de l'analyse du contexte et du diagnostic -- Qualité de traitement de toutes les données (politiques et géopolitiques, militaires, financières, économiques, juridiques, diplomatique etc.) -- Analyse critique des politiques commerciales et/ou stratégiques internationales -- Qualités rédactionnelles tant sur le fond que sur la forme -- Capacité à proposer des recommandations synthétiques et réalistes

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 2. Traitement des données recueillies et présentation de la veille stratégique et économique sur le plan international L'expert en relations et coopérations internationales traite les données recueillies (dont celles issues de l'IA) en vue de mener un diagnostic sur la situation d'un pays ou d'une région, de cartographier les risques pays et de proposer des axes d'orientation à l'organisation, l'institution privée/publique ou l'ONG dans laquelle il évolue ou qu'il représente</p>	<p>C4. Analyser le contenu de l'ensemble des données recueillies ainsi que les flux numériques en provenance des différents outils de recherches utilisés (dont l'IA) afin de mettre à jour de nouvelles sources de développement et identifier des opportunités en :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Utilisant des méthodes et modèles de diagnostic ; ■ S'assurant de la fiabilité des sources et méthodes (notamment celles issues de l'IA). <p>C5. Diagnostiquer la situation d'un pays ou d'une région en vue d'identifier les acteurs présents, les décideurs politiques de la société civile et de spécifier les enjeux en évaluant d'une part les évolutions en cours au regard du pays/secteur et/ou de l'organisation, des politiques publiques en place et d'autre part, les stratégies internationales des acteurs gouvernementaux et infra-gouvernementaux, leurs objectifs, leurs méthodes et les positions des acteurs multilatéraux et, en plaçant les faits et prises de décisions dans leurs contextes.</p> <p>C6. Cartographier les risques pays en effectuant un croisement et recoupement de données et en les mettant en perspective les unes avec les autres en vue de proposer des axes d'orientation à privilégier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bâtir les éléments de langage propres aux éléments constitutifs du dossier 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 3. Présentation des résultats de la veille et des acquis de l'intelligence stratégique et économique L'expert en relations et coopérations internationales doit, à l'issue du traitement des données recueillies, présenter les résultats de la veille et des acquis de l'intelligence économique en menant une analyse critique pour sécuriser et renforcer l'activité de la structure représentée.</p>	<p>C7. Synthétiser l'ensemble des données en les hiérarchisant selon leur valeur et leur importance, en vue de présenter les résultats de la veille en respectant les règles propres au mode de présentation attendu et en détaillant une argumentation étayant le diagnostic effectué.</p> <p>C8. Mener une analyse critique dans la formulation de recommandations tenant compte de l'ensemble des analyses afin de faciliter la prise de décision et renforcer l'activité de l'organisation ou institution représentée.</p>	<p>Présentation orale individuelle</p> <p>Le/la candidat(e) doit se mettre dans la peau du responsable de l'organisation, l'institution privée/publique ou l'ONG et défendre la position telle qu'elle apparaît dans les éléments de langage dans le cadre de la réunion internationale.</p>	<p><u>Oral</u></p> <p>Capacité de synthèse Expression claire et structurée Capacité à argumenter et défendre de manière pertinente la position au travers de l'analyse critique</p>

BLOC 2 – ELABORER ET CONDUIRE UNE POLITIQUE DE COOPERATION INTERNATIONALE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 4. Accompagnement dans la conduite d'une politique de coopération internationale avec des acteurs publics étrangers, au niveau de l'Etat ou d'une collectivité territoriale En vue de conseiller sa direction et d'accompagner dans la conduite d'une politique de coopération internationale avec des acteurs publics étrangers, au niveau de l'Etat ou d'une collectivité territoriale, l'expert en relations et coopérations internationales élabore un projet d'accord de coopération et organise des rencontres internationales (notamment rencontres ministériels, entretiens, visites)</p> <p>Activité 5. Soutien dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement international Dans le cadre de l'activité de soutien d'une institution publique dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement international au service d'une organisation internationale, d'une ONG ou d'une entreprise, l'expert en relations et coopérations</p>	<p>C9. En vue d'accompagner l'organisation ou l'institution représentée dans la conduite d'une politique de coopération internationale, élaborer un projet d'accord de coopération en tenant compte des besoins et des intérêts de l'organisation représentée (Etat/institutions internationales) et de ses partenaires et en rédigeant une note de cadrage.</p> <p>C10. Organiser les rencontres internationales, telles que rencontres ministérielles, rencontres de présidents de conseil régional, métropole ou ville, entretiens et visites de sites ainsi que le communiqué de presse afin de participer à la concrétisation et mise en œuvre d'un projet de coopération international.</p> <p>C11. Soutenir une stratégie de développement international d'une organisation internationale, d'une ONG ou d'une entreprise, en identifiant les acteurs nécessaires et en analysant leur politique (y compris sociétales et environnementales) et leurs instruments pour en mesurer l'efficacité.</p> <p>C12. Déterminer l'organisation (bureau technique, bureau de représentation, filiale etc.) et la forme juridique les plus adéquates pour le développement d'une organisation</p>	<p>Evaluation du bloc par une étude de cas avec une remise d'un dossier écrit individuel sur la rédaction d'un dossier écrit dans le cadre de l'élaboration et la conduite d'une politique de coopération internationale d'un acteur public au niveau de l'Etat ou d'une collectivité territoriale</p> <p>Afin de préparer l'accord de coopération internationale ou la stratégie de développement international d'une organisation/ONG ou d'une entreprise, le/la candidat(e) doit rédiger :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une note de cadrage intégrant une note de stratégie ; • Le déroulé, avec entretiens et de la visite officielle de sites ; • La note d'entretien officiel avec éléments de langage ; • Le communiqué de presse, ou cadrage de la conférence de presse. 	<p>Maîtrise de la méthodologie de la note de cadrage Clarté rédactionnelle respectant les normes de présentation propres à chaque type de document Pertinence dans le choix des acteurs Prise en compte des pratiques juridiques, des règles de base des traités internationaux et des principales juridictions du pays visité dans la mise en œuvre du projet Maîtrise de la technique de conception et de rédaction des différentes formes d'accords internationaux</p>

internationales identifie les acteurs et analyse leur politique (y compris sociétales et environnementales) pour pouvoir déterminer à la fois l'organisation et la forme juridique la plus adéquate

Activité 6. Recherche et élaboration d'un plan de financement d'une politique de coopération ou d'une stratégie de développement international

A partir de ses connaissances des règles administratives, des dispositifs institutionnels et financiers, l'expert en relations et coopérations internationales propose et le financement d'un projet pour la conduite d'une politique de coopération internationale ou d'une stratégie de développement international d'une institution publique/ONG

internationale, d'une ONG ou d'une entreprise en fonction des objectifs à atteindre et des contraintes de l'organisation.

C13. Organiser le financement d'un projet en faisant appel à l'ensemble des outils (dont financement bancaire, financement concessionnel, financements européen et multilatéraux, financements d'aide au développement)

C14. Proposer et coordonner la mise en place d'un partenariat international sous des formes variées (dont les partenariats public-privés) permettant de renforcer le positionnement de l'entreprise grâce à des financements adaptés au projet de développement considéré.

Le(la) candidat(e) doit rédiger les documents préparatoires à la stratégie de développement international ou l'accord de coopération en choisissant la forme juridique la plus adaptée et intégrant la question du financement du projet

Pertinence du choix de modalité de financement et du type de partenariat

BLOC 3 – PILOTER UN PROJET A L'INTERNATIONAL

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 7. Conduite opérationnelle d'un projet international d'une entreprise Après avoir qualifié le projet en fonction des enjeux auquel il est relié, l'expert en relations et coopérations internationales doit établir le planning de réalisation et constituer un réseau national et international de partenaires en fonction de leur rôle, compétences et enjeux respectifs afin de favoriser le développement de son projet à l'international</p> <p>Activité 8. Management fonctionnel d'une équipe multiculturelle dans le cadre d'un projet à l'international Pour assurer la conduite opérationnelle d'un projet à l'international d'une entreprise, pour chacune des étapes, l'expert en relations et coopérations internationales assure le management fonctionnel multiculturel en prenant en considération les différences culturelles, les enjeux sociétaux et environnementaux ainsi que la</p>	<p>C15. Afin de conduire de manière opérationnelle un projet international et faire adhérer les différents services de l'entreprise, qualifier le projet en fonction des enjeux auxquels il est relié et le positionner dans l'organisation interne.</p> <p>C16. En vue de garantir la réalisation du projet avec les résultats escomptés et dans les délais fixés, définir le planning de réalisation avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ les outils techniques de suivi ; ■ la maîtrise des techniques de la gestion de projet et du marketing international. <p>C17. Mobiliser un réseau de parties prenantes (acteurs et de partenaires externes) ciblé, national et international, en fonction de leur rôle, leurs compétences et enjeux respectifs pour le déploiement du projet à l'international.</p> <p>C18. Organiser la conduite d'un projet pour chacune des étapes (conception, négociations, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation et diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif, en prenant en considération des différences culturelles, les enjeux sociétaux et environnementaux et la question du handicap.</p> <p>C19. Définir des modes de communication entre les équipes multiculturelles en vue d'en fédérer et animer les acteurs.</p> <p>C20. Identifier les écarts observés comparés aux résultats attendus par la mise en place d'un système d'évaluation en</p>	<p>Evaluation du bloc par une mise en situation professionnelle en deux parties avec une partie orale en groupe et la remise de livrables écrits individuels dans le cadre d'un comité de pilotage d'un projet. Evaluation faite en français ou en anglais.</p> <p>Oral de groupe Le/la candidat(e) doit échanger les idées avec son équipe, afin de définir les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Planification des phases du projet, dont la structure qui porte le projet avec son organigramme ; ■ Répartition des missions ; ■ Benchmark des solutions organisationnelles adaptées dans les autres pays du monde ; ■ Recherche de partenaires politiques, financiers et technologiques ; 	<p><u>Oral</u> -- Pertinence et cohérence de l'objectif fixé -- Maîtrise du réseau d'acteurs et de partenaires externes ciblés par le projet -- Clarté de l'expression orale -- Capacité à prendre sa place dans le groupe en situation réelle de présentation collective -- Capacité à convaincre -- Prise en compte des différences culturelles</p>

<p>question du handicap ; fédérer et animer les acteurs au travers d'un mode de communication adapté et évaluer la conduite du projet pour ajustement et mesures correctives.</p> <p>Activité 9. Définition d'une stratégie de communication et d'influence en direction des acteurs institutionnels Pour pouvoir promouvoir et défendre les intérêts d'une entreprise en direction des acteurs institutionnels et de l'accompagner dans son développement à l'international, l'expert en relations et coopération définit une stratégie de communication et d'influence intégrant des actions de lobbying et appréhende les relations d'influence entre les différents acteurs internes et externes ainsi que les leviers possibles dans un cadre éthique et légal.</p>	<p>vue d'assurer le reporting auprès des directions concernées et proposer des ajustements et mesures correctives.</p> <p>C21. En vue de défendre les intérêts d'une organisation, institution et/ou entreprise et de l'accompagner dans son développement à l'international, proposer des actions de lobbying à partir de la compréhension de la communication institutionnelle propre à l'entreprise, l'analyse de la politique étrangère d'un Etat, d'une institution régionale/internationale y compris de l'Union Européenne.</p> <p>C22. Appréhender les relations d'influence entre les différents acteurs internes et externes, les mécanismes d'influence (communication, lobbying, manipulation, déstabilisation etc.) ainsi que les différents leviers possibles dans un cadre éthique et légal.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Stratégie de communication d'influence et de lobbying <p>Ecrit individuel A l'issue de la mise en situation (oral de groupe) dans le cadre d'un comité de pilotage d'un projet, le/la candidat(e) doit présenter les livrables synthétiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Compte-rendu du comité de pilotage ; ■ Feuille de route résultant du comité de pilotage. 	<p><u>Ecrit</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -- Qualité de synthèse et de rédaction -- Respect des normes rédactionnelles -- Prise de recul et pertinence dans la formalisation et la proposition de recommandations
--	---	--	---

BLOC 4 – ASSURER DES MISSIONS DE CONSEIL ET DE SOUTIEN EN SITUATION DE CRISE SUR LE PLAN INTERNATIONAL

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 10. Evaluation d'une situation de crise (dont crise cyber) dans sa complexité au niveau national, régional ou local Pour mener à bien sa mission de conseil et de soutien en situation de crise sur le plan international, l'expert en relations et coopérations internationales réalise une analyse des crises (dont les crise cyber) de manière à anticiper les situations de crise en vue et pouvoir proposer une politique et ses outils</p> <p>Activité 11. Contribution à la construction des réponses stratégiques d'apaisement et de réconciliation A partir de l'évaluation d'une situation de crise sur le plan international, l'expert en relations et coopérations internationales participe à la construction des réponses stratégiques d'apaisement et de réconciliation en définissant un plan de communication de gestion de la crise pour traiter l'information et limiter toute déformation d'actualité au sein d'une institution du domaine économique ou de défense, d'une entreprise ou d'une organisation internationale</p>	<p>C23. Analyser les crises (dont les crises cyber) afin de cartographier les conséquences internes, régionales et internationales (dont déplacement de population, famines, exactions contre des minorités ou violences sexuelles) en prenant en compte les dimensions physiques, cognitives et informationnelles.</p> <p>C24. En vue d'anticiper les crises, proposer une politique et ses outils juridiques à partir de l'identification dans chaque situation et chaque zone les acteurs, les facteurs de déstabilisation, les forces d'équilibre et de modération, les sources de communication publiques.</p> <p>C25. Identifier les outils de communication appropriés en vue d'organiser, de structurer et diffuser les informations adaptées vers les acteurs cibles en interne, le public externe et les autorités de régulation.</p> <p>C26. Construire un plan de communication institutionnelle et de communication en situation de crise à partir du traitement de l'information issue de l'analyse du contexte médiatique, des tendances d'opinion et des risques éventuels encourus par l'organisation/institution, de manière à limiter toute déformation d'actualité et parer à la diffusion dans les réseaux sociaux d'informations susceptibles de déstabiliser le public.</p> <p>C27. Préconiser un plan de gestion de crise national et/ou international en planifiant la continuité des activités de l'organisation afin de garantir la résilience de l'organisation.</p>	<p>Evaluation du bloc par une étude de cas avec remise d'un dossier écrit individuel dans le cadre d'un audit du système de gestion d'une crise majeure d'ampleur internationale.</p> <p>Le candidat(e) doit rédiger une note de recommandation.</p> <ol style="list-style-type: none"> A partir de l'analyse d'une crise majeure, mettre en évidence les impacts de cette crise sur l'organisation/institution représentée en fonction de la typologie de crise ; Proposer une réponse stratégique d'apaisement et de réconciliation à la crise majeure en : <ul style="list-style-type: none"> Identifiant et mettant en évidence les contraintes et règles à respecter pour un plan de gestion de crise; Proposant un plan de communication institutionnelle et de communication de gestion de crise 	<p>-- Capacité à appréhender et à gérer une situation de crise majeure d'ampleur internationale</p> <p>-- Capacité à cartographier les acteurs présents (dont les nouveaux acteurs de nature hybride) et identifier leurs rôles respectifs dans la réponse stratégique d'apaisement et de réconciliation</p> <p>-- Pertinence de l'analyse des tendances de l'opinion publique et du contexte médiatique</p> <p>-- Prise en compte des différents types de régimes politiques et de gouvernance dans la gestion de la crise</p>

<p>Activité 12. Définition, mise en œuvre et évaluation d'un plan de gestion de crise au sein d'une institution du domaine économique ou de défense, d'une entreprise ou d'une organisation internationale</p> <p>Au sein d'une institution du domaine économique ou de défense, d'une entreprise ou d'une organisation internationale, l'expert en relations et coopérations doit définir un plan de gestion de crise en formalisant des procédures en adéquation avec d'éventuels plans publics de crise nationaux ou internationaux, organisant une cellule de crise et en coordonnant l'activité de la cellule de crise. L'expert en relations et coopérations internationales assure la mise en œuvre du plan de gestion de crise mais également son évaluation pour ajustement et amélioration.</p>	<p>C28. En vue de définir une politique de gestion de crise au sein d'une institution du domaine économique ou de défense, d'une entreprise ou d'une organisation internationale, formaliser des procédures de gestion de crise en adéquation avec d'éventuels plans publics de crise nationaux ou internationaux.</p> <p>C29. Organiser une cellule de crise en mobilisant les bonnes personnes et définissant les responsabilités de chacun, voire d'autres parties prenantes, en support de la gestion de crise en prenant en considération la question du handicap, en vue d'animer au sein d'une entreprise ou d'une institution une politique de gestion de crise.</p> <p>C30. Coordonner l'animation de la cellule de crise ; la formation aux procédures et leur diffusion à tous les niveaux de l'organisation ; la tenue de réunions décisionnelles en situation de crise et enfin l'exploitation des différents outils techniques de gestion de crise.</p> <p>C31. Evaluer les réponses à une crise au niveau des outils, de la communication et la coordination de moyens humains en vue de proposer des processus d'amélioration et d'actualisation des scénarii de gestion de crise de l'organisation représentée.</p>	<p>3. En se basant sur l'analyse de la crise majeure, mettre en place une stratégie de gestion et de sortie de crise en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisant les différentes instances existantes dont la cellule de crise ; • Mettant en place les procédures nécessaires ; • Préconisant des améliorations sur les scénarii de gestion de crise de l'organisation représentée 	<p>-- Maîtrise de la note de recommandations -- Maitrise des typologies de solutions proposées en adéquation avec la situation de crise -- Clarté des préconisations au regard de la nature de l'organisation et de la crise à gérer</p>
--	--	---	--

BLOC 5 OPTION 1 – CONDUIRE UNE POLITIQUE D’ATTRACTIVITE ET DE SOUTIEN A L’INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES

REFERENTIEL D’ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d’activités</i>	REFERENTIEL D’EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d’évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D’ÉVALUATION	CRITÈRES D’ÉVALUATION
<p>Activité S1-1. Conduite d’une politique d’attractivité au niveau d’un pays ou d’une région/ville ou d’une entreprise au service de son développement économique, auprès d’acteurs étrangers. Pour mener à bien la conduite d’une politique d’attractivité, l’expert en relations et coopérations internationales identifie les acteurs de l’attractivité et assure la conduite de négociation à l’international y compris dans les aspects juridiques et contractuels</p> <p>Activité S1-2. Conduite d’une politique de soutien et d’accompagnement dans l’internationalisation des PME, ETI, start-up et des grandes entreprises L’expert en relations et coopérations internationales soutient d’une part des PME, ETI, start up dans leur internationalisation, et accompagne d’autre part, des grandes entreprises, sur les grands contrats et les investissements à l’étranger.</p>	<p>CS1-1. A partir de la veille et l’analyse sectorielle menée en amont, identifier les acteurs de l’attractivité et les cartographier selon leurs rôles en vue de promouvoir l’attractivité d’un pays ou d’une région auprès des investisseurs étrangers</p> <p>CS1.2. Mener des négociations pour faire entrer des partenaires étrangers (industriels ou financiers) dans un projet national, et pour formaliser un contrat.</p> <p>CS1.3. En vue de renforcer le positionnement des entreprises face à la concurrence internationale, organiser le soutien sous toutes ses formes dont politique, financier et accompagner les entreprises en fonction de leur statut et objet.</p> <p>CS1.4. Maitriser les nouveaux modes d’intervention et les nouveaux engagements internationaux (dont les engagements liés à l’environnement) en vue de mieux conseiller les entreprises.</p> <p>CS1.5. Traiter la donnée sur l’accès au marché pour faciliter l’entrée sur un marché étranger en prenant en compte les politiques commerciales internationales (dont libre échange, protectionnisme, souverainisme industriel) et les droits de propriété intellectuelle.</p>	<p>Evaluation du bloc par une étude de cas en deux parties avec une remise d’un dossier écrit individuel et une mise en situation collective orale sur le soutien des autorités publiques en vue, soit d’un investissement étranger dans le pays de résidence, soit de la recherche d’un marché dans un pays étranger</p> <p>Écrit individuel Le(la) candidat(e) doit présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs et leurs rôles ; • La cartographie des partenaires financiers qui accompagnent le projet ; • La présentation d’un plan d’action détaillé pour faire aboutir le projet comprenant notamment les aspects financiers, en fonction de la nature du projet (soit d’un investissement étranger dans le pays de résidence, soit de la recherche d’un marché dans un pays étranger) 	<p>Écrit -- Qualité rédactionnelle et de synthèse -- Cohérence de la présentation du projet et du diagnostic de ses forces et faiblesses -- Qualité de la cartographie des acteurs nationaux et internationaux -- Qualité de l’identification des rôles des acteurs de la sphère financière</p>

<p>Activité S1-3. Conduite de la diplomatie économique et d'influence par des événements et de rencontres officielles</p> <p>Dans le cadre de la conduite de la diplomatie économique et d'influence, l'expert en relations et coopérations internationales impulse et coordonne des manifestations internationales (colloques, séminaires etc.) au service du développement économique des entreprises qu'il représente, notamment les sommets économiques et les expositions internationales</p>	<p>CS1.6. Définir une stratégie d'influence en interne et en externe afin de développer la notoriété/visibilité et l'attractivité de l'organisation et/ou entreprises nationale à l'international.</p> <p>CS1.7. Mettre en œuvre la stratégie d'influence avec tous les outils de la diplomatie économique (dont participation aux salons, financement export, accompagnement individualisé à l'international).</p> <p>CS1.8. Organiser des événements (colloques, séminaires, conférences et cérémonies ...) et conduire des visites officielles à l'étranger permettant de soutenir et développer des projets économiques.</p>	<p><u>Orale groupe via une mise en situation</u></p> <p>Le(la) candidat(e), dans le cadre d'une mise en situation professionnelle, doit à l'appui de son dossier écrit, mener une négociation au cours d'un événement majeur (tel que salon, exposition internationale ou sommet politique/économique) pour mener à bien le projet d'internationalisation</p>	<p><u>Oral</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -- Clarté de l'expression orale -- Capacité à prendre en compte des grands événements dans l'instruction d'un dossier -- Capacité à négocier en vue de faire aboutir le projet -- Capacité à prendre sa place dans le groupe en situation réelle de présentation collective -- Organisation et professionnalisme de la présentation notamment en termes de maîtrise des temps de parole au sein du groupe
---	---	--	---

BLOC 6 OPTION 2 – CONSEILLER EN POLITIQUE OU EN COOPERATION DE DEFENSE ET SECURITE INTERNATIONALE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité S2-1. Conduite d'une politique générale de défense ou de sécurité internationale dont la cybersécurité Dans le cadre de cette activité, l'expert en relations et coopérations internationales identifie les mécanismes de sécurité collective et les modes de coopérations afin de conseiller l'organisation représentée dans les guerres de l'information et promouvoir une politique de défense et sécurité.</p> <p>Activité S2-2. Participation à la construction d'une stratégie de défense ou de sécurité internationale L'expert en relations et coopérations internationales analyse les contextes géopolitiques et géostratégiques de manière à proposer des objectifs politiques et militaires, des processus décisionnels relatifs à une opération planifiée interarmées et/ou interalliée dans le cadre de la construction d'une stratégie de défense et sécurité pour l'organisation représentée</p>	<p>CS2.1. Afin de promouvoir une politique de défense et de sécurité notamment en vue de lutter contre la cybercriminalité et assurer la protection des données et des infrastructures vitales, identifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ des mécanismes de sécurité collective et des modes de coopérations au sein d'organisations et d'alliances internationales et régionales ; ■ des instruments de missions politiques et militaires, de médiation et de sanction pertinents pour l'organisation représentée. <p>CS2.2. Conseiller l'organisation représentée dans les guerres de l'information afin d'assurer la sécurité des systèmes d'information et du cyberspace et pouvoir lier les fonctions stratégiques traditionnelles avec la "sixième fonction stratégique" (influence).</p> <p>CS2.3. Analyser les contextes géopolitiques et géostratégiques ainsi que les enjeux communs/partagés/projetés des différents acteurs en vue de contribuer à la définition d'une stratégie de défense en tenant compte des évolutions de la pensée et de la doctrine stratégique notamment en matière nucléaire.</p> <p>CS2.4. Proposer des objectifs politiques et militaires ainsi que des processus décisionnels relatifs à une opération planifiée interarmées et/ou interalliée en s'appuyant sur des mécanismes de sécurité collective (OTAN ou union européenne).</p>	<p>Evaluation du bloc par une étude de cas en deux parties avec remise d'un dossier écrit individuel et présentation orale dans le cadre d'une mise en situation de groupe.</p> <p>Écrit individuel Le/la candidat(e) doit présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Les acteurs et leurs rôles ; ■ Les enjeux (géopolitiques, géostratégiques, juridiques, économiques...) de la stratégie proposée ; ■ Les risques créés par cette stratégie notamment quant aux systèmes d'information et à la sécurité du cyberspace. 	<p><u>Écrit</u> -- Qualité rédactionnelle et de synthèse -- Compréhension et intégration des enjeux dans un cadre national et international -- Prise en compte des systèmes d'information et de protection du cyberspace dans l'analyse -- Analyse critique intégrant les différents aspects d'une stratégie de défense ou de sécurité internationale</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité S2-3. Conseil dans la définition et mise en œuvre d'une stratégie technologique et/ou industrielle de défense ou de sécurité internationale dans le cadre d'une coopération de défense et sécurité internationale</p> <p>Dans le cadre d'une coopération de défense et sécurité internationale, l'expert en relations et coopérations internationales conseille la structure représentée dans ses choix d'une stratégie technologique et/ou industrielle à partir de l'étude prospective menée et tenant compte du marché de défense et sécurité, du périmètre et des enjeux de la BITD.</p>	<p>CS2.5. Réaliser une étude prospective pour proposer une stratégie étatique ou industrielle quant à la conception, la fabrication ou l'acquisition d'armements ou d'outils de sécurité.</p> <p>CS2.6. Conseiller la structure représentée dans ses choix d'une stratégie technologique/industrielle de défense ou de sécurité internationale en tenant compte des particularités des marchés de défense et de sécurité, du périmètre et des enjeux de la BITD (base industrielle et technique de défense) et spécificités du fonctionnement institutionnel/lien entreprises-administrations des principaux exportateurs d'armements.</p>	<p>Oral groupe via une mise en situation</p> <p>Le/la candidat(e) en groupe, devra présenter des propositions argumentées (Etat, ONG, organisation internationale, entreprise...) ainsi que des solutions aux risques encourus.</p>	<p>Oral</p> <ul style="list-style-type: none"> -- Clarté de l'expression orale -- Pertinence de l'argumentation et des solutions proposées -- Adéquation des solutions au contexte international -- Organisation et professionnalisme de la présentation notamment en termes de maîtrise des temps de parole au sein du groupe -- Capacité à prendre sa place dans le groupe en situation réelle de présentation collective